



NOUVELLE REVUE

# THÉOLOGIQUE

71 N° 1 1949

Marie et la messe. Essai sur un problème de  
spiritualité sacerdotale

René LAURENTIN (Mgr)

p. 39 - 55

<https://www.nrt.be/es/articulos/marie-et-la-messe-essai-sur-un-probleme-de-spiritualite-sacerdotale-2721>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

## MARIE ET LA MESSE

### Essai sur un problème de spiritualité sacerdotale

Le XVII<sup>e</sup> siècle, grande époque de renouveau du clergé, a profondément mûri le problème de la spiritualité sacerdotale, qui, auparavant, n'avait jamais fait l'objet d'études spéciales. Siècle de renaissance mariale, il met l'accent sur la place de Marie dans cette spiritualité.

Ainsi se pose un problème nouveau. Il sera d'abord vécu, plus que réfléchi. Les grands auteurs spirituels l'abordent selon un mode existentiel (1). Les auteurs mineurs monnaient cette expérience en mille recettes et petites industries (2). La loi qui guide les uns et les autres n'est pas celle du raisonnement spéculatif. C'est la règle pratique de discernement : « On juge l'arbre à ses fruits ». Peu à peu toutefois, le problème théologique engagé dans cette expérience mystique se dégage et s'achemine vers sa formule. Les grands mystiques de l'École Française ont conscience de vivre une expérience mariale sui generis du fait de leur sacerdoce : Y a-t-il donc une *spiritualité mariale spécifique du sacerdoce* ? D'instinct, avant que soit explicitée en termes précis la formule du problème (3), les Bourgoing, les Condren, les Olier, les saint Jean Eudes, voire les Saint-Cyran répondent oui. Et ils fondent cette réponse sur un principe théologique : La spécificité de la dévotion mariale du prêtre tient, d'une part, à la ressemblance, d'autre part à une relation spéciale avec la Vierge.

---

(1) C'est très caractéristique chez Olier dont nous avons conservé les mémoires autographes. Voir surtout le tome IV, p. 351 et 352 (ms. conservé dans le fonds sulpicien de la rue du Regard à Paris). On retrouverait chez saint Ignace des expériences semblables (cfr le texte cité par J. E. Laborde, S. J., *Marie et la Très Sainte Eucharistie*, Toulouse, 1933, p. 96 : « Je sentis et vis la Très Sainte Vierge exercer son influence en ma faveur auprès du Père en sorte que, pendant le canon de la messe et la consécration, je ne pus rien voir, ni sentir, excepté elle qui est pour ainsi dire une partie de cette grâce immense et la porte par laquelle nous y arrivons... sentiment tellement intime que je ne saurais le décrire »).

(2) V.g. J. M. de Lombaerde, *Ma journée avec Marie...* à l'usage des prêtres, des religieux et des religieuses, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Téqui, 1913, chapitre 8, p. 62 et s. Et le curieux livre de F. X. Godts, *La Patène ; Mémorial de la Vierge-Prêtre pendant la Messe*, Paris, Téqui, 1928.

(3) Nous croyions expliciter cette formule ici pour la première fois. Nous la retrouvons, après coup, dans le livre bien connu de F. Jürgensmeier, que nous nous excusons de citer d'après la traduction italienne (2<sup>e</sup> édition, Brescia, 1941, revue sur la 7<sup>e</sup> édition allemande) : *Il corpo mistico di Cristo*, p. 404. « Il culto del sacerdote per Maria riceve una nota *specificata* poichè questi, per il carattere sacerdotale occupa una posizione tutta particolare nel corpo mistico ».

Par cette ressemblance, Marie est modèle et exemplaire du prêtre comme tel ; par cette « liaison », elle est sa médiatrice et son associée à un titre particulier (\*).

Ces principes généraux sont admis sans discussion par les auteurs de jour en jour plus nombreux qui écrivent sur cette question (5). A vrai dire, ils posent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. En quoi consiste exactement cette ressemblance et cette relation spéciale ? Comment se concilient ces deux notions entre lesquelles bien des auteurs balancent malaisément ? Car l'une dit exemplarité et identification, l'autre complémentarité et donc différence. L'une commande imitation, l'autre dépendance et demande d'assistance. Il y a là des questions fort complexes. Seule une étude positive et spéculative très approfondie en pourra donner une élucidation complète. Et cela ne saurait se faire brièvement. Notre but est seulement de poser dans toute son acuité ce difficile problème qui, malgré quelques synthèses trop limitées ou trop hâtives, n'a jamais été attaqué de façon précise, explicite et approfondie. Poser ainsi un problème, c'est déjà faire un grand pas vers sa solution.

Cette étude se limitera au point crucial : La spiritualité mariale du prêtre dans l'acte essentiel de son sacerdoce, la messe. Elle présentera le résultat de deux sondages : Le premier est un inventaire des formules et représentations si diverses des auteurs spirituels.

(4) Ch. de Condren (*Lettres*, éd. Auvray-Jouffrey, Paris, Edit. du Cerf, 1943, p. 248) parle d'une « alliance spéciale », « ressemblance », « liaison » du prêtre avec Marie. F. Bourgoing (*Les Vertus et Excellences de N.S.J.C.*, Paris, Huré, 1636) présente Marie comme l'exemplaire des prêtres célébrants : p. 180 (cfr p. 182-184). Saint Jean Eudes, *Œuvres*, Paris, 1905, revient plusieurs fois sur ces idées, v.g. t. III, p. 216 et 217. « Les prêtres ayant une alliance et une conformité si merveilleuse avec la Mère du Souverain Prêtre, ils ont des obligations très particulières de l'aimer, de l'honorer et de se revêtir de ses vertus et de ses dispositions » (cfr t. III, p. XXIV, n. 1, etc.). J. de Machaut, *Le Trésor des Grands Biens de la Sainte Eucharistie*, Paris, Le Coite, 1661, t. I, p. 236-237, présente Marie comme « modèle achevé » du sacerdoce et le prêtre comme « associé » de Marie en la célébration de la messe. A. Godeau, évêque de Vence, *Discours sur les Ordres Sacrés*, Paris, Le Petit, 1653, p. 17, déclare que « la fonction de la prêtrise établit entre le prêtre et Marie « une admirable conformité et une admirable liaison ». Il les distingue explicitement du rapport commun à tous les chrétiens. Olier a été souvent cité. Notons deux notes des *Recueils Manuscrits de Saint-Sulpice* sur « Marie Modèle du Saint Clergé » (p. 99-102 du Recueil de la Vierge) et sur « la Dévotion du Séminaire à Marie » (*ibid.*, p. 102-104). Saint-Cyran a souvent insisté sur ces idées, v.g. *Considérations sur les Dimanches et Fêtes*, Paris, 1647 (Mercredi des Quatre-Temps d'été), p. 27 : « La conformité qu'il y a entre les prêtres et la sainte Vierge »... *Lettres Chrésiennes et Spirituelles...*, 1744, p. 647 : « la Vierge dans l'ordre et la société de laquelle vous êtes entrés par la prêtrise », etc. De même A. Singlin, *Instructions Chrésiennes*, éd. de 1681, t. IV, p. 58 : « Le sacerdoce... est une excellente image de la dignité de la Vierge ». A la source de ces idées (quoique fort discrètement) on trouve Bérulle ; cfr *Opuscules de piété*, édition Roret, n. CXI, p. 351, n. CLXXXVI, p. 531, etc.

(5) Voir bibliographie à la fin de l'article.

On essaiera de mettre quelque ordre dans ce maquis et surtout de dégager les grands problèmes théologiques sous-jacents. La deuxième partie approfondira un point essentiel où toutes les difficultés théologiques se trouvent nouées : Marie est-elle le modèle du sacerdoce ?

## I. — BILAN DE LA QUESTION

Pour poser le problème dans toute son amplitude, nous présenterons un inventaire de ces deux aspects extrêmes : 1°) Le plus extérieur, d'abord : la question du *titre* ou invocation dans lequel se peut concrétiser la dévotion mariale du prêtre ; 2°) le plus intérieur, les représentations et attitudes d'âme auxquelles donne lieu la présence mariale durant le saint Sacrifice.

L'invocation la plus ancienne <sup>(6)</sup> dans laquelle s'exprime la piété mariale du prêtre semble bien être le *Regina Cleri* qu'un manuscrit d'Olier propose et commente <sup>(7)</sup>. Alexandre VII permit aux sulpiciens d'établir sous ce vocable une confrérie au séminaire <sup>(8)</sup>. La question ne semble pas avoir été suivie à Saint-Sulpice où l'invocation passa toutefois dans les litanies. Plus tard, la « Confrérie de Marie Reine du Clergé » fut fondée à Paris avec l'approbation de Pie X <sup>(9)</sup>. Actuellement, le mot *clergé* a perdu l'attrait poétique qu'il exerçait au XVII<sup>e</sup> siècle et l'image de la royauté est moins parlante. Aussi plusieurs auteurs renouvellent cette formule en « *Notre Dame du Sacerdoce* » <sup>(10)</sup> ou « *Notre Dame des Prêtres* » <sup>(11)</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un capucin italien forge le titre *Notre Dame du*

(6) A moins qu'on ne cite telle salutation patristique beaucoup plus vague : « Gloire des prêtres », Théodore Studite, P.G., XCVI, 679. « Très illustre splendeur du royaume et du sacerdoce de Melchisédech », Taraise, *ibid.*, XCVIII, 1492 A. Ou plus vague encore : « diadème de la couronne pontificale de la royauté », André de Crète, *ibid.*, XCVII, 1099 A. « Verge du prêtre, gage du sacerdoce perpétuel », Pseudo-Méthode, *ibid.*, XVIII, 369 B. « Sanctuaire de toute la patrie sacerdotale », *ibid.*, XCVII, 895, etc.

(7) *Mémoires autographes* (mss. du fonds sulpicien de la rue du Regard à Paris) *Recueil de la Vierge*, p. 131. Cfr Pie XII, alors cardinal E. Pacelli, *Discorsi e Panegirici 1931-1935*, Milan, Vita e Pensiero, 1936, p. 408 : « *regina sacerdotum* ».

(8) Registres du séminaire St-Sulpice, rue du Regard, tome I, p. 17, 26 avril 1662.

(9) En 1907, par l'initiative de M. le Curé de Notre-Dame du Chardonnet à Paris.

(10) Le R. P. Bernard, O.P., a écrit sous ce titre un article dans la *Vie Spirituelle*, LXXVII, 1947, p. 286 à 302.

(11) J. Thomas a écrit sous ce titre un article dans la *Revue Diocésaine de Tournai*, t. I, 1946, p. 267. Cfr A. Garnier, *N.-D. de Mai*, Bruges, Desclée De Brouwer, 1935, p. 137-143, chapitre intitulé « N.-D. du Sacerdoce ». Bourgoing appelait déjà Marie « Reine des prêtres » (*Les Vêrités...*, ed. 1636, II, p. 184), mais il n'a pas fait de ce titre l'objet d'une dévotion particulière.

*très Saint Sacrement* ; mais ce vocable resta enfoui dans le secret d'un volumineux manuscrit sur Marie et l'Eucharistie, où le Père Knox l'a récemment découvert (12). C'est donc le Bienheureux Eymard, fondateur des « Prêtres du Très Saint Sacrement », qui doit être considéré comme l'initiateur de la dévotion répandue sous ce titre (13). Les auteurs qui ont écrit sur cette dévotion ont toujours souligné l'importance du mot *nostra* (dans la formule « *Domina nostra Sacratissimi sacramenti* »). Ainsi a-t-on évité l'équivoque d'un pouvoir ou domination de Marie sur l'Eucharistie. Aussi cette dévotion n'a-t-elle connu que des encouragements (14).

La formule *Virgo-Sacerdos* a rencontré plus d'avatars. Sa carrière fut courte. Née dans une hymne du XVIII<sup>e</sup> siècle (15), elle n'attira pas l'attention avant la fin du XIX<sup>e</sup>. Après un demi-siècle de succès le Saint-Office, par le décret de 1913-1916, s'est opposé à l'expansion de ce titre sujet à confusion (16).

Notons enfin la dévotion à la maternité sacerdotale de Marie : Mère du souverain prêtre et mère de tous les prêtres. Elle n'a guère donné lieu jusqu'ici à un culte ou invocation particulière. Il semble qu'elle soit portée actuellement par un mouvement de grâces. Elle a des racines profondes dans la tradition et répond à une attitude d'âme très simple, très riche et très concrète. Il y a de ce côté beaucoup d'avenir.

La question de l'attitude d'âme est beaucoup plus complexe que celle du titre. On se perd dans l'exubérante richesse des images parfois étranges, souvent émouvantes, où s'exprime l'expérience spirituelle d'une présence spéciale de Marie durant la Sainte Messe.

(12) La thèse du P. Knox, *De necessitudine Mariae ad Eucharistiam*, consacrée à Marie et l'Eucharistie, est actuellement sous presse à Rome.

(13) Voir le « *Mois de Marie de Notre-Dame du T.S.S. extrait des écrits du P. Julien Eymard* », édité par le P. Tesnière. Ce livre a connu de nombreuses éditions. Il est accompagné d'une étude du P. Tesnière sur les fondements théologiques de ce titre. A. Landès, *N.-D. du T.S.S.*, Lyon-Paris, 1940, etc.

(14) Pie IX, en 1875, accorde aux religieux du T.S.S. une indulgence de 40 jours pour l'invocation latine : « *Beata Virgo Maria a sanctissimo sacramento* ». Le 30 décembre 1905, Pie X écrit de sa propre main un rescrit accordant 300 jours d'indulgence à tous les fidèles qui réciteraient devant le Très Saint Sacrement exposé (cette clause fut supprimée par un rescrit du 21 février 1922) l'invocation suivante : « *Domina nostra Sanctissimi Sacramenti, ora pro nobis* ». Ce titre a été très en honneur à plusieurs congrès eucharistiques internationaux : 1881, 1882, 1888, 1899, 1904, 1905, 1906, 1910...

(15) Cet hymne a été écrite en 1706 environ, par Urbain Robinet, pour les vêpres de la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, au propre de Saint-Sulpice. Elle a passé au propre de plusieurs diocèses de France, dont Paris. Voir, dans *Bulletin des anciens élèves de Saint-Sulpice*, 15 mai 1922, p. 210 ss., l'article de E. Levesque, *Anciens Offices propres à Saint-Sulpice*.

(16) Cfr *N.R.Th.*, t. LXXIX, 1947, p. 271. Nous nous permettons aussi de renvoyer à notre article de *Marianum*, 1948, p. 160-179 sur les décrets du Saint-Office en cette matière.

Leur diversité déconcerte. On peut essayer de mettre un peu d'ordre en groupant ces représentations suivant deux modes, correspondant à deux tendances ou familles d'esprit. Le premier que, faute d'un meilleur mot, nous appellerons *réaliste* garde conscience de la diversité des plans temporels et spatiaux, l'autre, que nous appellerons *mystique*, les confond, ou plutôt, les néglige et les dépasse. Le premier distingue clairement le hic et nunc de sa messe présente et terrestre du drame passé (le calvaire) et de l'univers supérieur (le ciel) auquel elle se réfère étroitement. L'autre se situe par delà les contingences de l'univers visible et successif au cœur d'un mystère divin où les temps et les lieux se rassemblent. « Jésus est en agonie jusqu'à la fin du monde » dit Pascal. Et Elisabeth de la Trinité trouve son « ciel sur la terre » et dans son cœur. Ces deux modes de représentations — l'un qui pense unité, et l'autre relation — affectent la théologie même. Les grandes formulations du concile de Trente synthétisent les deux points de vue : elles mettent en relief, tantôt la dualité de sacrifices — sanglant et non sanglant, absolu et relatif — tantôt l'unité : une seule et même hostie, un seul offrant, qui s'offre une seule fois (16bis). On voit comment ces deux modes — dans chacun desquels telle ou telle famille d'esprit se complaira plus ou moins — sont essentiellement complémentaires et non antithétiques. Pour plus de clarté nous présenterons successivement ces deux types de représentation, chacun en leur forme pure.

On trouvera dans l'attitude « réaliste » deux modalités de représentation : l'une caractérisée par la distinction temporelle, l'autre par la distinction spatiale.

Tel se réfère essentiellement aux mystères du passé : Incarnation et passion du Christ que la messe d'aujourd'hui commémore, représente, applique. En ces mystères-sources, Marie a joué un rôle essentiel. La *Mère* de Dieu sera alors considérée comme la source originelle ou principe médiate des dons qui constituent la messe : elle nous a donné une fois pour toutes le Christ, notre nourriture eucharistique. Elle a « engendré notre sacrifice » comme dit le Canon des Ethiopiens (17). Enfin elle est la source maternelle du sacerdoce du

(16bis) D. 938 et 940.

(17) Migne, *P.L.*, CXXXVIII, 928 ; cfr Siméon de Thessalonique, *P.G.*, CLV, 284, où Marie est dite « racine, mère et cause » du sacrifice eucharistique. L'idée que Marie, par sa maternité, est au principe du don eucharistique et du sacerdoce est de beaucoup la plus ancienne. Seule, elle est ébauchée antérieurement au moyen âge. Pour Marie considérée comme source de l'*Eucharistie*, voir par ex. Pseudo-Epiphane, dans *P.G.*, XLIII, 490 D, 492 D, 496 A, 497. Jean Damascène : XCVI, 658 A et 711 C. Jean d'Eubée : CVII, 169 B, etc. (Faut-il voir une très primitive ébauche de cette idée dans l'épithaphe, si discutée, d'Abercius ?) Pour le sacerdoce voir le Pseudo-Athanase, *ibid.*, XXVI, 161 B C. Proclus, *ibid.*, LXXXV, 684 B. Théodore Studite, *ibid.*, XCVI, 693 B. Et dans la *P.L.*, Saint Jérôme, XXII, 510. Maxime de Turin, LVII, 255 C, etc.

Christ (à qui elle a fourni la chair nécessaire à la constitution de son sacerdoce médiateur), la source aussi de notre sacerdoce qu'elle aurait en quelque façon engendré avec celui du Christ : Mère très spécialement des prêtres. Le caractère « spécial » de cette maternité a parfois reçu une interprétation assez étrange (18). Elle est non seulement la Mère, mais la *corédemptrice*, celle qui a offert avec le Christ le sacrifice absolu auquel la messe sacrifice relatif ou de participation se réfère essentiellement et intrinsèquement (19).

D'autres se réfèrent non tant au passé qu'à la présence actuelle du Christ vivant et régnant aux cieux. Ils considèrent l'action ininterrompue des messes non plus comme un flot qui descend dans l'Église à travers les siècles, mais comme la rosée qui perpétuellement descend du ciel. Beaucoup se réfèrent — avec l'Apocalypse — à un sacrifice céleste. Le rôle de Marie à la messe sera considéré alors non plus comme médiat, mais comme immédiat. Elle donne avec le Christ les grâces de la messe. On ira en ce sens plus ou moins loin. Les uns attendront d'elle seulement les dispositions et les grâces actuelles pour célébrer dignement (20). Pour d'autres, Marie con-

(18) Cette interprétation ressortirait plutôt au type mystique. Elle est une extrapolation, en termes métaphysiques, de métaphores où s'exprime parfois la langue mystique et oratoire. Elle apparaît spontanément à cinquante ans de distance chez deux auteurs qui s'ignorent : l'italien G. Guida, dans son livre (fort rare) : *Il Sacerdosio di Maria*, Naples (Stamperia del Fibreno, 1873, 8° de 96 pages) et le Cardinal Goma y Torna, *Maria Santissima* (Recueil posthume de ses écrits pastoraux), Barcelone, R. Casulbras, 1941, p. 146-148 ; cfr p. 177. Pour Guida la maternité de Marie à l'égard des prêtres est spécifiquement différente de sa maternité à l'égard des fidèles : elle n'est ni une maternité adoptive, ni une maternité naturelle, comme la maternité à l'égard du Christ. Elle est « intermédiaire » (p. 10), quasi-naturelle (p. 8), caractérisée par un « mode plus sublime et intrinsèque » (p. 8), plus « intime » (p. 9), « plus parfait » (*ibid.*), « qui pourrait s'appeler participatif et communicatif » (*ibid.*), et qui « touche les limites et extrémités de la génération naturelle de Jésus-Christ » (p. 10). De même le cardinal Goma parle d'une « relation ontologique entre la mère du sacerdoce éternel et le sacerdoce catholique » (p. 146), car « il est né dans le sein de la Vierge Sacerdotale le jour où elle a engendré le Prêtre Éternel » (p. 146). « Notre être sacerdotal s'enracine comme celui du Christ dans les entrailles maternelles de Marie » (p. 148). La majeure — insuffisamment distinguée — de ces théories est le principe de l'unité du sacerdoce chrétien : « Siendo uno y unico el sacerdote de la nueva ley... » dit le card. Goma (p. 177). Le P. Cuervo, dans *Ciencia Tomista*, XLIV, 1951 B, p. 350-351, avait attaqué cette théorie, malgré « la personnalité considérable » de l'auteur et rappelé que la relation de Marie au sacerdoce sacramental n'est pas ontologique et essentielle mais extrinsèque et accidentelle.

(19) Cette relation de la messe à l'offrande que Marie fit de son Fils est plus tardive que la précédente. L'initiateur est saint Bonaventure : « Oblatio salvatoris » a Virgine « inchoat oblationem sacrificiorum iustitiae in Novo Testamento » (*Opera*, éd. Quaracchi, IX, 633). *Sermo 1 in Purific.* « Oblatio... consummata in patibulo... hodie a B.V. fuit inchoata in templo et ideo sacramentalis oblatio in oblatione Virginis sumpsit exordium et fundamentum », *ibid.*, IX, 655 A ; *Sermo 5 in purif.* Citons toutefois deux ébauches de Pierre Damien (dont Olier s'est inspiré dans son *Traité des saints Ordres*), P.L., CXLV, 384 D et 388 V.

(20) Le premier texte précis en cette matière est encore de saint Bonaventure qui recommande de se souvenir de la Vierge « quia non nisi pa-

tinue à la messe le don qu'elle a fait sur la terre : elle remet son Fils entre les mains du prêtre. Le Cardinal Goma y Tomas donne à cette image audacieuse une traduction théologique plus audacieuse encore. Marie serait la « cause instrumentale coefficiente » de la transsubstantiation (21). Non seulement tout descend par Marie, mais par elle tout remonte. D'aucuns voient en Marie le « saint ange » du *Supplices te rogamus*. Elle prend des mains du prêtre le don sacré et l'offre sur l'autel du ciel. Une curieuse gravure du XVII<sup>e</sup> siècle matérialise avec précision ce sentiment courant chez les spirituels de l'École Française (22).

Il est facile de saisir les problèmes théologiques engagés par ces représentations. Celles qui se réfèrent au passé considèrent *Maternité divine* et *Corédemption*. Celles qui se réfèrent à un rôle actuel et céleste de la Vierge incluent le problème de sa *médiation*. Tous les thèmes évoqués plus haut se concilient fort bien entre eux, comme les trois thèses théologiques qu'ils impliquent : trois thèses qui s'enchaînent et se fondent dans l'idée de Maternité totale. Pas de conflit entre ces diverses représentations même sur le plan imaginaire : les deux aspects de la médiation mariale, ascendante et descendante se fondent aisément dans le schème augustinien d'un grand cycle spirituel : Tout descend de Dieu — par l'humanité du Christ et par Marie — et remonte par la même voie. Le problème posé c'est celui du *degré d'exactitude* de ces représentations. A dessein, nous en avons présenté les formes extrêmes ; devant certaines, on se sera posé la question : Exagération à proscrire ou expression poétique

---

trocinio B.M.V. ad virtutem huius sacramenti pervenitur. Et propter hoc, sicut per eam hoc sacratissimum corpus nobis datum est, ita per manus eius debet offerri et per manus eius accipi sub sacramento quod nobis praestitum est et natum ex eius utero », *Sermo 3 de Sanctissimo Corpore Christi*, Quarac. V, 559 B. Noter qu'il ne s'agit pas spécialement des prêtres en ce passage. On trouve un autre texte plus net et antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle chez saint Antonin : « Dum sacerdos divina sacra pertractat, Mariam... mediatricem ponat pro se ad interpellandum, ad digne et fideliter ministrandum tantum sacramentum ». *Summa*, Tit. 15, c. 24, § 3, ed. 1581, p. 347, col. 3 (milieu). Récemment J. de Lombardé, *Pourquoi j'aime Marie*, Bonne Presse du Midi, 1933, p. 182, déclare : « C'est de Marie, ô prêtre du Très-Haut, que vous tenez ce pouvoir qui fait de vous un autre Christ ». C'est aller beaucoup plus loin.

(21) *Op. cit.*, *Maria Santissima*, p. 21 et 44 : « Maria causa instrumental coefficiente de la Eucaristia ». Cfr R. P. Fidel Maria Benisa, *Reinado del Coraçon Eucaristico de Maria*, Totana, 1931, p. 161, 225, 243. Il cite, p. 243, cette phrase du même discours du C<sup>l</sup> Goma, que je n'avais pas notée : « Ella da y ella dispensa también la gracia increada, su divino hijo sacramentado ».

(22) Cette gravure, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale et à la collection Junperts de Bruxelles, représente Marie offrant sur l'autel du ciel ce qui « a été consacré par les prêtres sur la terre » : le calice et l'hostie. Cette gravure a été reproduite dans le livre (anonyme) du P. Clovis, *Merveilles du Lys Immaculé de la Très Sainte Trinité*, Blois, circ. 1930, Planche 76. Cfr Olier, *Mêmes autographes* (cités), IV, 352 : « Elle présentait son Fils en ce Saint Sacrifice par notre ministère. »

à interpréter ? Métaphore paradoxale ou traduction exacte d'une vérité théologique ? Tout dépend de la solution qu'on donne au problème de la médiation mariale. Elle est certainement universelle ; mais quel est son mode exact : physique ou morale ? causalité dispositive ou instrumentale coefficiente ? intercession ou action ? On sait l'acuité de ces problèmes qu'il n'est pas question de résoudre ici.

Dans le point de vue « réaliste » la présence mariale était affectée d'un coefficient différentiel de l'ordre du temps ou de l'espace. Le point de vue mystique supprime toutes ces différences : le mystère rassemble les temps et les lieux. L'âme s'y synchronise avec l'instant éternel qu'est le Présent divin. Le cœur et l'imagination franchissent les siècles : l'autel, c'est la crèche de Bethléem ; la croix du Golgotha est plantée sur l'autel. Marie s'y trouve, en union intime avec Jésus (23).

Mais dans la représentation de cette présence un conflit d'images surgit. A l'extrême, le prêtre s'identifie avec la Vierge. Il se perd en elle et se fond en elle, agit « en elle et elle en lui » en une union indiscernable — semblable à celle de Marie avec son Fils : « Un être, un mouvement, une opération et une vie commune... » (24). Tel autre sent plutôt Marie à côté de lui : elle est l'associée, voire l'épouse (25), ou en quelque sorte un diacre transcendant (26) — complément moral de sainteté, ou même complément physique qui a part intégrante dans la constitution même du sacrifice. Tel autre pensera à saint Jean célébrant la messe pour Marie, « Chapelain de la Vierge » (27),

(23) « Le célébrant voit le Calvaire sur son autel ; qu'il n'oublie pas d'y contempler Marie... Si le Calvaire est sur notre autel le même qu'en Palestine, il faut que Marie y garde sa part de présence et d'activité. C. Grimaud, *La vie spirituelle du prêtre séculier*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1946, p. 110.

(24) Olier, *Mémoires autographes*, ms. cité, IV, p. 353 ; cfr p. 351 : « Offrant le divin sacrifice à Dieu dans les intentions de la divine Mère... je me suis trouvé retiré en esprit et comme perdu en son offrande même ». Cfr Van den Bergh, *Marie et le Sacerdoce*, Paris, 1873, p. 244 et 245.

(25) L'idée que Marie est « épouse » du prêtre a été formulée plusieurs fois à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Chez saint Jean Eudes l'idée d'une « alliance spéciale » des prêtres avec la Sainte Vierge (*Œuvres*, III, p. 216 et 217) se réfère au « contrat d'alliance » bien connu dont le leitmotiv est : « Comme l'époux et l'épouse... » (*ibid.*, V, 433-443). Dans *l'Esprit de Monsieur Olier* (ms. de Saint-Sulpice), II, p. 117 et suiv., Tronson rassemble sous cette idée (époux de la T.S.V.) un certain nombre de traits de la spiritualité mariale du fondateur de Saint-Sulpice.

(26) L'idée d'un rôle diaconal de Marie, mise en relief par Scheeben, a eu sous son influence quelque succès. Citons seulement, en fait d'application de cette idée à la messe, F. de Lanversin, *L'Eucharistie et la Très Sainte Vierge*, dans *Vie spirituelle*, XVIII, 1928, p. 572 : « Ce rôle du diacre figure assez bien celui que notre médiatrice tient visiblement à la Croix, invisiblement à l'autel ».

(27) On sait la place de cette idée, et de la pratique de messe dite aux intentions de la Sainte Vierge, à l'Oratoire et chez Olier. V.g. Condren, *op. cit.*, n. 4, *Lettres*, p. 544 et 545. Olier, Ms. cit., n. 4, *Mémoires*, IV, p. 280, 351 et passim et sur Marie et saint Jean : V (Recueil de la Vierge), p. 230-235.

il situera Marie moins en lui ou à côté de lui que derrière lui dans l'assistance. Il se sent soulevé par sa prière qui rassemble toute l'Église. Ainsi F. Desplanques : « D'aucuns vous voient à la messe, debout près de l'autel comme vous fûtes debout près de la Croix : Virgo-sacerdos, Vierge-prêtre tendant de vos propres mains l'hostie. Nous vous verrions plutôt, ô très douce Mère, parmi nous, au premier rang de ceux qui n'ont pas reçu le sacrement de l'ordre mais qui sont assez prêtres cependant pour participer au Saint Sacrifice et offrir » (28).

Ce texte fait bien sentir le problème sous-jacent à toutes ces représentations : le sacerdoce marial. En quel sens Marie est-elle présente à la messe ? Dans quelle mesure offre-t-elle ? Sacerdotalement avec et dans le prêtre, dans l'unité du Souverain Prêtre ? Diaconalement ou sponsalement comme complément non sacerdotal, mais intégrant au sacerdoce ? ou bien comme adjuvant extrinsèque de prière ou d'intercession ? Selon qu'on accordera à Marie un « véritable sacerdoce » (29) ou qu'on ne trouvera en elle avec M. Lebon « aucun sacerdoce » (30), on optera pour l'une de ces représentations extrêmes.

Il n'est pas question de résoudre ici ce gros problème théologique : œuvre de longue haleine. Nous ne nous bornerons pas, cependant, à le poser. Sans entrer dans le vif de ce problème théologique on peut fort utilement débrouiller un point de spiritualité fort délicat où toutes ces questions se trouvent nouées, et par là jeter indirectement quelques lumières sur notre problème. Ce point épineux et si souvent éludé, où tous les autres sont engagés, c'est « Marie, modèle du sacerdoce ».

## II. — MARIE EST-ELLE LE MODELE DU SACERDOCE ?

L'idée paraît classique en spiritualité. Beaucoup l'acceptent sans discussion. Mais cette façon de glisser sur les fondements ne traduit-elle pas la gêne et l'inquiétude plutôt que l'assurance d'une « possession tranquille » ? Le meilleur ouvrage actuel sur la spiritualité mariale du sacerdoce fait délibérément abstraction de ce thème (81) :

(28) F. Desplanques, S. J., *Unis dans la Communion*, dans les *Cahiers Notre-Dame*, 10 novembre 1938, p. 5.

(29) V. g. Guida, *op. cit.*, *Il Sacerdozio...* passim ; Fidel Maria Benisa, *op. cit.*, *Reinado*, p. 175, 179, 190, 229 ; cfr 175 (Sacerdote « en todo el rigor de la palabra ») ; E. Sauras, *Fué Sacerdotal la gracia de Maria ?*, dans *Estudios Marianos*, VII, 1947, p. 424 (« Maria es verdadero sacerdote ») ; cfr H. Seiler, *Corredemptrix*, Rome, 1939, p. 135 : « ein durchaus *eigentliches* Priestertum... » (le mot *eigentliches* est en italique dans le texte), etc...

(30) *Ephemerides theol. Lovan.*, XVI, 1939, p. 735.

(31) *La Très Sainte Vierge et le Sacerdoce*, Paris, Ed. du Cerf, 1947, Introduction, p. 8. « Notre intention n'est donc pas de présenter Marie comme le modèle du Sacerdoce : d'excellents auteurs l'ont fait et ne laissent rien à désirer sur ce point. Nous voudrions plutôt... ».

pour qui sait lire entre les lignes, il est clair que le Père Paul Philippe — sans vouloir attaquer de front cette idée vénérable où certains trouvent profit — cherche à la redresser et à la supplanter par une autre moins équivoque.

On n'aurait pas de peine à saisir les racines de cette méfiance. *Historiquement* l'idée est assez récente. Malgré quelques ébauches fort vagues chez Guerric ou saint Antonin <sup>(32)</sup>, et une étonnante anticipation de saint Bonaventure <sup>(33)</sup>, elle ne trouvera audience et formulation claire qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Théologiquement, on sait les réticences du Saint-Office à l'égard du « sacerdoce marial » si étroitement lié à cette question. Enfin sur le simple terrain pratique, les fruits de cette dévotion ne sont pas toujours heureux. Elle conduit facilement à certaines équivoques qui énervent la vraie notion du sacerdoce transcendant du Christ et de celui des prêtres. Cet article de spiritualité doit s'y arrêter.

En prenant Marie comme modèle du prêtre, d'aucuns oublient trop le Souverain Prêtre. Une méditation nous décrit ainsi l'attitude du prêtre « désireux » de porter « à la plus haute puissance » la valeur réparatrice de sa messe : il « s'anéantit lui-même et cède la place à la Très Sainte Vierge la priant d'offrir elle-même... » <sup>(34)</sup>. Malgré les nuances du contexte, il y a là un déplacement d'accent qui à la limite pourrait être grave. Le prêtre à la messe doit s'effacer et s'anéantir, mais c'est essentiellement devant le Christ. C'est en son nom qu'il prononce les paroles essentielles, c'est à sa place qu'il offre visiblement le sacrifice.

Des pratiques de ce genre ont conduit plus d'une fois à des expressions théologiquement fâcheuses. Dans sa thèse de doctorat — ouvrage de jeunesse qui ne fut point réédité — M. Lepin considère en Marie, outre le sacerdoce mystique qui est une union d'âme à l'offrande du Christ, un « sacerdoce ministériel », extérieur et effectif <sup>(35)</sup>. Et

(32) Guerric, *Sermo 3 in Purif.*, P.L., CLXXXV, 86 et 87. Marie présentant son Fils est le modèle des prêtres célébrant : « tales oportet nos esse cum Corpus Christi consecramus, cum consecratum manducantes sacrificamus... ». Et saint Antonin dans le passage cité recommande de même l'exemple et la médiation de Marie au prêtre disant sa messe (... « exemplo suae humilitatis et puritatis discat puram gerere mentem et humilem ac mediatricem ponat pro se... »).

(33) Marie « exemplar regulativum hierarchiae ecclesiasticae », *Opera*, Quarc., IX, 673 B. En ces rares textes du moyen âge se dessine le courant de spiritualité qui n'éclora qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

(34) *La Réparation sacerdotale, Manuel des auxiliaires de la réparation*, Paris, 1918, p. 269 ; cfr Condren, *Lettres*, éd. Auvray, p. 545 : « Je mets son Fils Jésus-Christ entre ses mains par cette fondation autant que je puis et la supplie de l'offrir elle-même en ce sacrifice quotidien... ».

(35) M. Lepin, *L'idée du Sacrifice dans la religion chrétienne*, 1897, Delhomme et Briguet, p. 251 : « Ce sacerdoce ministériel dont Elle est honorée pour coopérer réellement, par un effet extérieur à la production et à la consommation du sacrifice véritable » ; cfr p. 255, 274... (Ici et dans tout l'article, sauf avis contraire, c'est nous qui soulignons).

plusieurs passages considèrent le sacerdoce du prêtre comme une continuation et une participation du sacerdoce marial (36). Cette tendance se concrétise chez d'autres auteurs en une curieuse formule. La tradition exprime l'unité du sacerdoce et l'étroit rattachement du prêtre au Christ par la formule : « sacerdos, alter Christus » (37). Ils transposent : « sacerdos, altera Maria » ; le prêtre est « un autre Marie » ou « une autre Marie ». Le problème grammatical est aussi insoluble que la formule fâcheuse.

La dévotion à Marie modèle du sacerdoce conduit à une autre déformation qui atteint non plus la primauté du sacerdoce du Christ, mais le sens du sacerdoce sacramentel. Le point de départ semble être en certaines pratiques d'imitation trop imaginatives : « à la consécration déposer l'hostie sainte et... fléchir le genou comme fit Marie à Bethléem ; et reclinavit eum in praesepio », etc. (38). A la limite ces jeux d'imagination un peu fébriles rappelleraient trop une petite fille qui joue à la maman, voire un petit garçon qui joue à la poupée. Autre est l'attitude d'une mère, autre l'attitude d'un prêtre. L'une est essentiellement féminine, l'autre essentiellement virile. Encore que ces deux attitudes se rencontrent dans l'amour, elles reposent sur deux bases toutes différentes : la maternité et le rite. Il y a là deux substrats de sentiments humains qui doivent garder leur marque spécifique.

Si nous faisons ce procès de tendance à des représentations qui ont pu, chez certains, soutenir la ferveur, c'est qu'elles aboutissent souvent à des confusions théologiques. Dans un ouvrage de spiritualité sacerdotale réputé, émanant d'une haute personnalité et traduit en plusieurs langues, on saisit le terme extrême de ces tendances à trop identifier l'attitude du prêtre et celle de Marie. Dans un chapitre intitulé « Divina maternità di Maria e del sacerdote » nous lisons : « Anche il sacerdote è genitore di Gesù Cristo : sacramentalmente con la transustanziazione nell' Eucaristia ; moralmente col farlo nacere in tanti cuori » (39). Et dans une méditation sur « Marie, mère du créateur » « Anche il sacerdote è *genitore* (en italique

(36) *Ibid.*, p. 274 et 277. Ces notations sont corrigées par le Christocentrisme de l'ensemble du livre. Mais cette tendance en s'exagérant risque d'être dangereuse.

(37) S. M. Giraud, *Prêtre et Hostie*, 1885, II, 584, 626, entend cette formule en un sens assez acceptable : Le prêtre est la réplique des sentiments de Marie. D'autres auteurs, v.g. J. M. de Lombaerde, *op. cit.*, voir note 20, l'appliquent aux pouvoirs.

(38) P. Lhoumeau, *Élévations Mariales*, 1919, p. 131, 132 ; cfr *Adveniat Regnum tuum* par un Père Montfortain, saint Laurent, 1926, p. 47 : «... il l'enveloppe comme du linge des espèces sacramentelles... » etc...

(39) Mons. P. Morganti (archevêque de Ravenne), *Maria Santissima ai suoi sacerdoti. Opera postuma*, Milan, 1928, p. 30. Traduction : « Le prêtre aussi est Père de Jésus-Christ... ».

dans le texte !) del suo creatore colla transustanziazione » (40). Encore que ces textes soient susceptibles d'une *pia interpretatio* — l'éminente personnalité de l'auteur le commande — il y a quelque utilité à critiquer la tendance qu'ils représentent ; tendance à une assimilation et finalement à une identification de Marie et du prêtre, que l'on fasse du prêtre une autre Mère de Dieu (ou un Père du Sauveur) ou de Marie une Vierge-Prêtre. C'est cette confusion même qui a fait l'objet des récentes décisions du Saint-Office.

Beaucoup d'auteurs croient dissiper toute confusion par la distinction entre « esprit sacerdotal » et « caractère sacerdotal » (41). Marie a la plénitude de l'esprit du sacerdoce sans en avoir le caractère. Cette distinction est bien insuffisante. Elle dit trop ou trop peu. Si elle entend seulement rappeler que Marie n'a pas reçu le sacrement de l'ordre et son caractère, elle énonce une évidence première qui n'a jamais été mise en doute dans l'Eglise. Si elle entend refuser toute racine ontologique à « l'esprit sacerdotal » de Marie, l'affirmation est gratuite et, à notre avis, erronée. Au point de vue théologique, il s'agit non de refuser à l'esprit sacerdotal de Marie toute racine ontologique, mais de résoudre le problème ontologique suivant. Dans quelle mesure la maternité totale de Marie, en tant qu'engagée essentiellement dans l'œuvre du sacrifice rédempteur, est-elle sacerdotale ? Et en quel sens et mesure exacte le sacerdoce sacramentel inclut-il une paternité ou maternité ? Ce problème résolu — et il est difficile — on verrait, selon la loi « agere sequitur esse », quelle activité et esprit sacerdotal ou maternel appartient à Marie d'une part, au prêtre d'autre part. Nous touchons ce gros problème pour faire sentir la réelle insuffisance d'une solution qui paraît quasi classique et dont on se contente trop aisément. Bien qu'en définitive, il y ait plus de similitude entre l'esprit sacerdotal (du Christ, de Marie, du prêtre, du fidèle) qu'entre les *structures ontologiques* où ces « esprits » s'enracinent (union hypostatique, maternité corédemptrice, caractère), la distinction esprit-caractère laisse subsister l'équivoque soulevée ici. Elle évite trop facilement de rappeler que l'esprit de Marie, conformément à son être, est essentiellement maternel, même si cette maternité a des reflets sacerdotaux — et que l'esprit du prêtre est essentiellement sacerdotal, même si son sacerdoce inclut une paternité spirituelle qui, selon l'apôtre, présente quelque analogie avec une maternité (42).

(40) *Ibid.*, p. 43. « Le prêtre aussi est père de son créateur par la transubstantiation. »

(41) Cette distinction — dont on trouve une première ébauche chez Laurent de Brindes (« *Mariae spiritus erat spiritualis sacerdos* »), *Opera Omnia*, Patavii, 1928, p. 183 — a été énoncée pour la première fois par Olier, *Opera*, éd. Migne, col. 1106. Elle a connu une diffusion considérable. Cette solution est plus verbale que réelle ; elle recule le problème plus qu'elle ne le résout.

(42) *V.g. Gal.*, IV, 19.

Aboutissons-nous donc à une impasse ? Qu'on se rassure. Le but de cet article n'est pas de jouer les « Avis salutaires », d'exaspérer le fonds authentique de la dévotion mariale, de le dissoudre à force d'arguties. Notre but est une mise au point. A défaut de travail historique et théologique qui ferait la lumière parfaite, nous voudrions présenter, par simple voie de réflexion spirituelle, une solution partielle, mais positive.

Nous partirons de deux données, l'une infiniment probable, l'autre indiscutable : 1°) L'idée que Marie est le modèle du sacerdoce a été mise en pratique avec trop de profit par trop de saints et de maîtres de la vie spirituelle pour n'avoir pas un fond légitime. 2°) Toutefois il faut garder au premier plan une vérité théologique certaine : Le Christ est le modèle essentiel du prêtre qui le continue et tient sa place.

Une question ouvre la voie de conciliation entre ces deux données antithétiques. Y a-t-il dans l'attitude du prêtre à la messe quelque chose où le Christ ne puisse servir de modèle ? Deux traits essentiels se dégagent : 1) Le premier est si simple et si évident qu'il peut sembler ridicule de l'énoncer. Toutefois, on se serait moins souvent égaré si on en avait eu une conscience claire. Certaines « vérités de la Palisse » sont bonnes à rappeler (tel, aux époques d'absurdisme le simple principe d'identité). La différence d'attitude spirituelle entre le Christ et le prêtre tient essentiellement à ceci. Le Christ, à la Cène, ne trouve en l'hostie que Lui-même. Le prêtre, à la messe, tient entre ses mains « un autre », l'Autre par excellence, son Créateur et son Sauveur, d'où une attitude très particulière d'amour reconnaissant, d'humilité, de totale dépendance. De cette attitude on pourrait certes, *en transposant*, trouver un modèle dans la dépendance filiale du Christ à l'égard de son Père. Il reste que le Christ est lui-même le Dieu-Sauveur et que le prêtre entretient avec lui des relations très spéciales d'altérité dont le Christ n'est pas le modèle adéquat. 2°) Il faut ajouter que le Christ célébra le sacrifice sacramental dans l'évidence de la vision béatifique, le prêtre dans l'obscurité de la foi.

Ces deux faits authentifient le besoin traditionnel des prêtres de prendre Marie, d'un certain point de vue, comme le modèle de leur piété sacerdotale à la messe : 1°) Marie est le modèle le plus exact de l'attitude très humble de la créature face au Verbe incarné si intime et si proche. Certes, il y a des différences. La grâce de Marie, face à Jésus, fait vibrer en elle les trésors de tendresse sensible du sentiment maternel ; la grâce du prêtre fait résonner les cordes plus viriles et plus secrètes d'une extraordinaire et invisible amitié : « *Iam non dicam vos servos sed amicos* ». Entre les deux attitudes il y a toutefois de profondes ressemblances : humble dépendance, action de grâces de la créature comblée d'un choix et d'une intimité singulière, reconnaissance profonde et retour d'un amour qui aspire à tout donner

à celui qui lui a tout donné, à s'immoler pour consommer l'union avec le Christ sacrifié. 2°) Dans les deux cas enfin, c'est l'attitude de vador, de pèlerin de la vie éternelle qui croit dans l'obscurité le mystère essentiel. Le prêtre considérera avec profit la foi la plus parfaite qui ait jamais existé, le prototype premier de toute foi : foi de la Vierge de l'annonciation — *Beata quae credidisti* — si obscure, si profondément semblable à celle du prêtre en face du mystère de la transsubstantiation <sup>(43)</sup> ; foi de la Vierge du Calvaire, éprouvée jusqu'aux fibres les plus intimes. Ce modèle sera un précieux recours dans les moments de lassitude, de souffrance, d'épreuve.

En résumé modèle suppose à la fois *ressemblance* et *attrait d'une perfection* plus grande. La ressemblance est dans l'attitude de foi et d'amour en face du Christ « comme autre ». Plus profondément, cette ressemblance s'enracine en l'application d'un même principe, essentiel à l'économie de l'Incarnation rédemptrice : Dieu ne sauve pas l'homme sans l'homme ; l'homme-Dieu, en tout, a voulu associer à son œuvre, intégrer à son œuvre, la coopération de la pure créature, rachetée et vivant en la foi. Comme au sacrifice Rédempteur il intègre l'œuvre de Marie, il soumet la re-présentation et l'application de ce sacrifice au ministère du sacerdoce sacramentel ; c'est à ce titre que, chacune à leur manière, ces créatures privilégiées : Marie, les prêtres, ont part à l'acte le plus divin de la Rédemption, le sacrifice du Christ : Marie comme « *adiutorium* » conditionnellement nécessaire du Sacrifice rédempteur de la Croix, le prêtre comme instrument, semblablement nécessaire du sacrifice sacramentel, tout cela dans l'unité du Sacerdoce et du Sacrifice du seul Prêtre divin et substantiel, sans qui rien d'autre n'aurait valeur, et en qui tout prend valeur. Outre ressemblance, modèle suppose aussi perfection plus grande ; Marie la réalise éminemment par son Immaculée Conception et la plénitude de sa grâce.

Pour être complet il faut ajouter ceci : Le prêtre est un pécheur. Toute la liturgie de la messe le lui rappelle. De ces sentiments de pénitence le Christ n'est pas le modèle adéquat ; bien qu'en un sens il se soit fait « péché pour nous », il est essentiellement le « Pontife saint, innocent, sans tâche » ; il n'a pas à offrir pour ses propres péchés <sup>(44)</sup>. De même la Vierge immaculée. De ces sentiments d'humilité repentante le prêtre trouvera un modèle précis dans les larmes d'un Pierre ou d'un Augustin ou de tout autre vers lequel le porte sa dévotion particulière. Marie n'est pas ici modèle mais complément de sainteté.

(43) Ce rapprochement est lointainement ébauché par saint Ambroise, *P.L.*, XVI, 795 et Jean Damascène, *P.G.*, XCIV, 1140, 1142, 1145 et plus nettement par le Pseudo-Epiphane, *P.G.*, XLIII, 497, déjà cité.

(44) Mais le Prêtre à la messe : « *Suscipe... hanc immaculatam hostiam quam ego indignus... tibi offero pro innumerabilibus peccatis, offensionibus et negligentibus meis* ».

Au terme de cette étude qui visait à poser les problèmes essentiels, on sent tout le travail théologique qui reste à faire. Toutefois, la distinction apportée dans notre deuxième partie dissipe quelques équivoques et dégage quelques points solides. Plus modeste et limitée, elle est aussi plus certaine et rigoureuse en ses résultats que la distinction entre esprit et caractère. Son originalité est de partir d'un point de vue essentiellement *christocentrique*. Elle discerne ainsi deux zones dans l'esprit du sacerdoce sacramentel. Par l'une, il coïncide avec le sacerdoce éternel ; par l'autre il en défaille. On voit ainsi comment le Christ est, par excellence, le souverain exemplaire du prêtre ; Marie le complément créé de ce divin modèle.

Ainsi donc, lorsque le prêtre prononce les divines paroles : « Ceci est mon corps », « Ceci est mon sang » et lorsqu'il offre comme chef de l'assemblée chrétienne, il doit chercher son modèle dans le seul Christ. Mais lorsqu'il considère entre ses mains ce Christ au nom duquel il parle et agit, lorsqu'il se retrouve, simple créature, devant ce Dieu dont il a un instant pris la place, lorsqu'il retombe sur le misérable « je » humain qui s'est un instant comme substitué au « Je » divin, il cherchera ailleurs son modèle. Créature comblée devant le Dieu d'amour si proche, déconcertée par une participation si intime à un mystère qui la dépasse, il recourra à l'humble Mère du Verbe incarné. Dans l'obscurité de la foi, il regardera l'étoile de la mer.

La dévotion à Marie, modèle du sacerdoce, trouve donc au moins une justification et une voie authentique : l'exemple de la simple femme qui par sa parfaite correspondance à la grâce s'est élevée dans la foi à la hauteur d'un mystère semblable à celui de la messe et du sacerdoce et plus profond encore <sup>(45)</sup> : le mystère de l'Incarnation du Sauveur et de la Maternité divine.

René LAURENTIN.

## BIBLIOGRAPHIE

sur la spiritualité mariale sacerdotale.

### SOURCES

On trouve l'essentiel dans les notes de l'article.

1. — note 6 pour la préhistoire de cette spiritualité.
2. — notes 19, 20, 32 pour les très rares textes du moyen âge.
3. — notes 1 et 4 pour le XVII<sup>e</sup>.
4. — et l'encyclopédie n. 45.

(45) La piété pour « la Mère de Dieu... doit chez le prêtre dépasser en tendresse celle du simple fidèle d'autant que sont plus véritables et profondes les *ressemblances* entre les rapports du prêtre et du Christ et ceux de Marie avec son divin Fils ». Pie XI, *Ad catholicos sacerdoti fastidium*. A.A.S., XXVII, 1936, p. 24. Nous citons la traduction française officielle, éd. de l'Action populaire, p. 42. L'idée de *ressemblance* est beaucoup plus estompée dans le texte latin. L'idée sous-jacente est « Marie, modèle du sacerdoce », dans le sens même où nous la défendons ici.

## OUVRAGES RÉCENTS

Nous ne citons que ceux qui se placent sur un terrain de *spiritualité*, à l'exclusion des ouvrages *théologiques* portant seulement sur le substrat doctrinal de la question :

1. *Ouvrages entièrement consacrés à cette question* (ordre chronologique).

- O. VAN DEN BERGHE, *Marie et le Sacerdoce*, Paris, 1873 et 1875...  
 E. BAFFIE, *L'Immaculée Conception et le Sacerdoce*, Paris, Beauchesne, 1904.  
 P. GONTIER, *La Très Sainte Vierge et le Prêtre*, Angers-Paris, 1905.  
*Le Prêtre de Marie par un religieux contemplatif*, publié par J. M. TEXIER, 1912.  
 J. M. TEXIER, *Marie et les Saints Ordres*, Pontchâteau, Librairie mariale, 1931. — Cfr les nombreuses éditions des *Statuts des Prêtres de Marie* à partir de 1907.  
 E. ANCIAUX, *Marie Vierge-Prêtre. Sermon prêché à l'occasion de la rénovation des promesses cléricales*, Tournai, Casterman, 1916.  
*Probation sacerdotale sur la dévotion à la Sainte Vierge*, Rome, Pustet, 1919 (Anonyme).  
 J. LE ROHELLEC, *Marie et le Sacerdoce*, Rome, Séminaire français, circ. 1925 ; cfr Recension et extraits dans la *Vie intellectuelle*, t. XV, 1926, p. 384-387.  
 P. MORGANTI, *Maria Santissima ai suoi sacerdoti* (œuvre posthume), Milan, Vita e Pensiero, 1928.  
 P. BELON, *La maternité sacerdotale de Marie* (œuvre posthume), Paris, Vitte, 1939.  
 P. MORGANTI, *Il mese di Maggio per i sacerdoti*, circ. 1940.  
 V. BERNARDI, *La Vergine e i sacerdoti*, Trévise, 1940.  
 P. CECCATO, *Maria, madre del sacerdote*, Vicencia, Tip. pontif., 1941.  
 F. FRANZI, *Verso l'altare con Maria ; la madonna e il sacerdote nella sua formazione in seminario, nella sua vita spirituale e nel suo apostolato*, Casale Monferrato, 1941.  
 F. FRANZI, *Verso l'altare con Maria. La madonna e il sacerdote*, Alessandria, 1944.  
 F. FRANZI, *Costruire il sacerdote su Maria*, Ancora-Bologna, 1945.  
 A. MONTILLET, *La Sainte Vierge et le prêtre*, Toulouse, Apostolat de la prière, 1946.  
 PAUL PHILIPPE (cité note 31), F. X. GODTS (n. 2).

2. *Chapitres sur le sujet dans des ouvrages consacrés à Marie.*

- C. BARBIERI, *Maggio Eucaristico*, Milan, 1920, p. 48-145.  
 B. BARTMANN, *Maria im Lichte des Glaubens*, Paderborn, 1925, ch. 24, p. 318-330 : *Maria und das Priestertum*.  
 A. LEMONNYER, *Notre Dame*, Paris, 1926, ch. 5, p. 24 : *Marie Reine du Clergé*.  
 S. M. BESALDUCH, *Pulpito de la Virgen del Carmen*, Barcelone, 1926, ch. 15, p. 130 : *El sacerdocio de Maria*.  
*Pour aimer et faire aimer Marie*, Paris, Procure des Frères, s.d., circ. 1935, p. 154, chapitre sur « *Le Prêtre et Marie*. »  
 R. BERNARD, O.P., *Le Mystère de Marie*, Paris, 1933, passim.  
 J. RICART, *Maria, Mitjancera Universal de la Gracia*, València, 1934, ch. 22, p. 108-112.  
 M. V. BERNADOT, *Notre-Dame dans ma vie*, 1937, p. 207 et suiv.  
 Dr J. KRÖSS, *Maria die Vermittlerin der Gnaden in dem hl. Sakrament*, Brixen, A. Weger, 1946 (plusieurs courts chapitres sur Marie et le Sacerdoce, p. 24 et suiv.).  
 D. THALHAMMER, article original sur Marie et le Sacerdoce au tome 3 du *Compendium* de P. STRÄTER, *Katholische Marienkunde*, actuellement sous presse.  
 Cfr J. DE LOMBAERDE, note 2 ; A. GARNIER, n. 11 et 20 ; Fidel Maria BENISA, n. 21 ; LHOUMEAU, n. 38.

3. *Dans des ouvrages consacrés au sacerdoce :*

P. CAUSSETTE, *Manière du Prêtre*, 1879, t. 2, p. 108-134.

A. TESNIÈRE, *Somme de la prédication eucharistique*, Tourcoing, circ. 1907, 18<sup>e</sup> méditation. — *Marie modèle et médiatrice du prêtre à l'autel*, p. 423-434. Ce livre est un volumineux recueil d'une série d'articles parus dans les annales des prêtres adorateurs 1900 à 1907.

J. GRIMAL, *Le Sacerdoce et le Sacrifice...* nombreuses éditions, 1<sup>re</sup> éd., 1907, p. 126 et suiv. Du même auteur : *Avec Jésus formant en nous son prêtre, Méditations sacerdotales*, éd. de Lyon, 1932, p. 77 et s., 105 et s.

H. PERRETANT, *Introibo ad altare Dei*, Belley, 1920, Epilogue p. 119-124.

Ed. POPPE, *Sicuti fratres*, série A, II, Averbode, 1935, p. 180 suiv. et autres écrits.

C. QUILLARD, *Aux jeunes : Beautés et grandeur du Sacerdoce*, 3<sup>e</sup> éd., Mulhouse, 1939, ch. XX, Marie et le sacerdoce, p. 302 et s.

M. DUBOURG, archevêque de Besançon, *Regards sur le ministère sacerdotal*, Besançon, 1942. Une conférence consacrée à ce sujet, p. 295 et ss.

A. BISKUPEK, *Priesthood*, Londres, Herder, 1945, conclusion du livre : p. 380-392.

Cfr GRIMAUD (n. 2) — GIRAUD (n. 37).

4. *Articles de Revues, v.g. :*

F. RIQUART, *Revue des Prêtres de Marie*, nov. 1920, p. 229-236.

H. PELTIER, *Le Prêtre et la Vierge Marie*, Union Apostolique, mai 1947, p. 188, 189, etc...

Cfr BERNARD (n. 10) — THOMAS (n. 11) — DESPLANQUES (n. 28).

5. *Rapports de congrès, v.g. :*

C. ROY, dans *Deuxième congrès marial du diocèse de Québec*, Québec, 1931, Marie et la vocation : p. 230 et s.

Chanoine LARRIBÈRE, *XI<sup>e</sup> Congrès national de recrutement sacerdotal*, p. 85 et s. : *Pourquoi invoquons-nous Marie sous le titre de Reine du Clergé ?* (cfr p. 227 : Discours de l'abbé BERGEY).

P. GARÉNAUX, *Marie Reine du Clergé*, dans *Congrès Marial national*, Boulogne, 1938, p. 174 et s.

M. MORETON, *Conférence aux séminaristes*, dans *Marie Corédemptrice : V<sup>e</sup> congrès marial national 1946*.

Cfr les deux conférences du C<sup>si</sup> GOMA prononcées respectivement au Congrès Marial Hispano-Américain de Séville (n. 2) et au Congrès Eucharistique international d'Amsterdam (n. 21).

6. *Mandements épiscopaux, v.g. :*

F. M. CIPRIANI, évêché de Città di Castello, *La Madonna... lettera...*, Città di Castello, 1941.

7. *Écrits de plusieurs mystiques qui ont eu une réelle influence en cette matière :*

Mère MARIE VÉRONIQUE (Fondatrice des religieuses victimes du Sacré-Cœur, en 1857).

Mère MARIE DE JÉSUS DELUIL MARTINY (Fondatrice des Filles du Cœur de Jésus, 1883).

Mère L. M. CLARET DE LA TOUCHE (Fondatrice d'un institut également consacré au sacerdoce).